

# Marché Patrimoine

## La Plateforme des bâtiments historiques

### Exigences relatives aux biens

Les biens à vendre qui entrent en ligne de compte pour « Marché Patrimoine » doivent répondre aux critères suivants:

- L'objectif de la plateforme est de contribuer à la préservation à long terme de bâtiments de valeur et de culture architecturale.
- Les biens menacés ou les objets nécessitant une rénovation sont privilégiés.
- La substance historique du bâtiment doit être conservée en grande partie.
- Les biens doivent avoir une valeur architecturale et/ou historique et mériter d'être préservés. Mais il n'est pas nécessaire qu'ils soient explicitement protégés ou inscrits à un inventaire des monuments. Les critères de base pour un monument historique se trouvent sous : [www.marchepatrimoine.ch/fr/qu-est-ce-qu-un-monument-historique](http://www.marchepatrimoine.ch/fr/qu-est-ce-qu-un-monument-historique)
- Les monuments historiques récemment rénovés doivent l'avoir été selon des critères de protection du patrimoine.
- Les biens proposés à la vente uniquement en vue d'une démolition et d'un remplacement par une nouvelle construction ne peuvent pas figurer sur « Marché Patrimoine ». La plateforme n'est pas au service de la spéculation et des investissements.
- Après leur vente, les biens devront être utilisés de manière appropriée. Les réaffectations, transformations et extensions judicieuses sont envisageables.
- La personne qui annonce un bien sur la plateforme « Marché Patrimoine » doit en être légalement propriétaire ou être chargée de la vente par le/la propriétaire. Préalablement à l'intégration sur la plateforme, les rapports de propriété doivent être clarifiés et les éventuelles servitudes déclarées.
- Les constructions hors de la zone à bâtir sont examinées comme un cas particulier.
- Les biens doivent être situés en Suisse.

### Conditions pour la publication en ligne

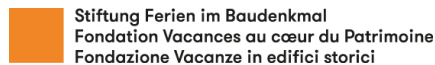
- En inscrivant vos données dans le masque de saisie, vous autorisez « Marché Patrimoine » à les transmettre aux tiers intéressés pendant les 6 mois qui suivent la mise en ligne (ou durant les périodes de prolongation convenues).
- La mise en ligne de l'annonce est facturée CHF 100. Patrimoine suisse agit en tant que partie au contrat.
- La durée de parution est de 6 mois. Un tarif de CHF 250 pour les particuliers et 750 pour les agences est demandé au terme de cette période. L'annonce sera renouvelée automatiquement pour 6 mois supplémentaires.
- La résiliation de l'annonce doit être communiquée par e-mail au secrétariat au moins deux semaines avant la prochaine échéance. En cas de résiliation avant l'échéance, les coûts sont dus pour la période complète.

Marché Patrimoine / 31 janvier 2022

Marché Patrimoine – la plateforme des bâtiments historiques, une initiative conjointe de la Patrimoine Suisse et de la Fondation Vacances au cœur du patrimoine.



SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ  
PATRIMOINE SUISSE  
PATRIMONIO SVIZZERO  
PROTECCIUN DA LA PATRIA



Stiftung Ferien im Baudenkmal  
Fondation Vacances au cœur du Patrimoine  
Fondazione Vacanze in edifici storici

Marché Patrimoine  
c/o Schweizer Heimatschutz  
Zollikerstrasse 128, 8008 Zürich  
T 044 252 28 72, [info@marchepatrimoine.ch](mailto:info@marchepatrimoine.ch)  
[www.marchepatrimoine.ch](http://www.marchepatrimoine.ch)